

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2647 - JEUDI 30 JUIN 2016

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Bolloré s'engage
à poursuivre ses
investissements
au Congo

Séance de travail entre le ministre des Transports, ses collaborateurs et le Groupe Bolloré

Le Groupe français Bolloré va poursuivre ses investissements en République du Congo, en dépit de la crise internationale causée par la baisse des coûts des matières premières, notamment le pétrole qui constitue la première source de revenus du pays.

Reçu hier en audience par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki, le président de la partie transport et logistique de Bolloré, Cyrille Bolloré, a annoncé la poursuite par son groupe des travaux de modernisation et d'exten-

sion de Congo terminal au Port autonome de Pointe-Noire. « Nous avons investi 100 milliards de FCFA durant les sept dernières années. Nous continuons à aménager les nouveaux quais pour faciliter l'accostage des grands navires », a-t-il précisé. [Page 3](#)

TRANSPORT FLUVIAL

Les activités peinent à se redresser
au Port autonome de Brazzaville

Affecté par la baisse du trafic et les dettes sociale et fiscale, le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires a tenu, le 28 juin à Brazzaville, un conseil d'administration bilantiel qui a permis une fois de plus aux administrateurs de constater les difficultés de cette

structure. « Le port peine toujours à décoller. La situation difficile de ces derniers temps est favorisée par la concurrence d'autres voies de communication plus rapides et moins cher, l'ensablement des chenaux des voies d'accès, la multiplicité des taxes au port et les

comportements déviants », a déploré le directeur général, Pierre Bossoto. Un brin d'espoir peut être fondé sur les investissements réalisés par l'Etat sur plusieurs sites portuaires, mais la direction en appelle à davantage d'attention et d'efforts. [Page 3](#)

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Fondation perspectives
d'avenir promeut l'éthique
et la morale des jeunes

Signature de l'accord

Conformément à sa vocation tournée vers la formation et l'émergence des jeunes, en vue de leur participation au développement socio-économique du Congo, la Fondation perspectives d'avenir (FPA) entend appuyer les ministères de la Jeunesse et de l'Enseignement secondaire dans la promotion de l'éthique et la morale. A travers un accord de partenariat signé à Brazzaville le 29 juin entre le président de la Fondation, Denis Christel Sassou N'Guesso et les ministres Destinée Ermella Doukaga et Anatole Collinet Makosso, respectivement en charge de la Jeunesse et de l'Enseignement primaire et secondaire, les trois parties entendent œuvrer ensemble pour le renforcement qualitatif et quantitatif des infrastructures de l'éducation. [Page 5](#)

MUSIQUE

Le groupe Ndima en
tourné européenne

Le groupe Ndima arrivé à l'aéroport d'Orly Paris France

Conduit par son manager Sorel Eta, le groupe Ndima est arrivé à Paris le 28 juin pour une tournée qui le conduira au Festival du film ethnographique du Loudunais et au Musée Dapper en France, avant de se rendre en Allemagne où il participera du 7 au 11

juillet au Festival de Rudolstadt. Les artistes du groupe, essentiellement des autochtones Aka, apportent sur scène des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, « qui font la différence à chaque fois », commente le manager. [Page 9](#)

**Un incendie
d'origine
inconnue fait
d'énormes
dégâts dans
un bâtiment
du Lycée
technique
1^{er} mai**

[Page 5](#)

ÉDITORIAL

Malaise

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Malaise

Il est bien vrai que la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux impacte durement l'économie congolaise et donc la vie d'un grand nombre de nos concitoyens. Mais il ne l'est pas qu'elle plonge le pays dans un marasme inédit dont celui-ci aura le plus grand mal à sortir. Ceci pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques mots :

° Tout d'abord le caractère temporaire de cet effondrement qui résulte de l'augmentation brutale, ces dernières années, de la production mondiale d'hydrocarbures générée par le niveau excessif des prix du baril (plus de 100 dollars US !). A plus ou moins long terme, on en a eu la preuve ces dernières semaines, les cours du brut remonteront pour atteindre vraisemblablement 55 à 60 dollars US le baril. Et à ce niveau les économies comme la nôtre retrouveront la marge de manœuvre qu'elles avaient soudain perdue.

° La deuxième raison tient au fait que l'économie congolaise est en pleine mutation grâce à la volonté affichée de nos gouvernants de réduire fortement la dépendance du pays à l'or noir. Inscrite au cœur du programme dit «de rupture» sur lequel le président Denis Sassou N'Guesso s'est fait réélire il y a trois mois elle devrait, si cette stratégie est conduite par le nouveau gouvernement, diversifier fortement les ressources de l'Etat. A terme plus ou moins rapproché elle nous permettra de franchir une étape décisive sur la voie du développement durable.

° La troisième raison résulte du climat délétère qui s'installe au Proche et au Moyen-Orient d'où provient l'essentiel du pétrole utilisé par les pays riches de l'hémisphère nord. Il n'est pas impossible, en effet, que les tensions engendrées par les querelles religieuses dans cette région du monde, tout particulièrement l'affrontement larvé entre Chiïtes et Sunnites, provoquent dans les années à venir de profondes crises dans les pays concernés. Avec peut-être, voire même sans doute, un tarissement brutal de la production d'or noir dans cette zone qui ferait remonter brutalement les cours sur les marchés mondiaux.

Conclusion de ce qui précède : il se pourrait, contrairement aux apparences, que le Congo tire finalement un grand profit de la crise qui l'affecte aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

LOI DES FINANCES

Le projet du budget de l'Etat rectifié exercice 2016 présenté hier au Parlement

Le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo a présenté le 29 juin devant les deux chambres du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), le budget rectifié de l'Etat exercice 2016 qui se chiffre en ressources et en charges à la somme de 3564 milliards 291 millions de FCFA.

Elaboré en raison de l'incertitude qui entoure les recettes pétrolières, a-t-il dit, celui-ci entend mettre en œuvre les principales priorités de l'action gouvernementale notamment assurer le développement local, impulser la marche vers le développement et garantir le fonctionnement de l'Etat. La nouvelle loi de finances corrective soumise au Parlement pour adoption, prévoit en recettes, la somme de 2.121,5 milliards FCFA, et en dépenses, la somme de 2.3966 milliards FCFA.

Afin de mettre en œuvre ces principales priorités, l'Etat a été amené à réévaluer les charges et les ressources. Pour ce qui est des ressources, celles-ci sont établies à la somme de 2121,5 milliards FCFA contre 2333 milliards FCFA dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 9,1%, due principalement à la prudence qui s'impose sur l'évolution future du cours du pétrole.

Les recettes fiscales et douanières quant à elles n'ont connu aucune variation et demeurent à 1046,5 milliards FCFA. Ce niveau sera atteint grâce à l'élargissement de l'assiette de la taxe sur les transferts des fonds, de la taxe sur le trafic des communications électroniques et de la taxe unique sur les salaires.

Calixte Ganongo a en outre rappelé que les recettes courantes non fiscales se situeraient à 580 milliards FCFA dans la loi de finances rectificative contre

785,6 milliards CFA dans sa version initiale, soit une baisse de 26,2%.

En ce qui concerne les charges, a souligné le ministre, celles-ci sont arrêtées à la somme de 2396 milliards FCFA dans le projet de loi de finances rectificative contre 2608 milliards dans la loi initiale soit une contraction de 8,1%.

La masse salariale quant à elle n'a pas changé. Elle est maintenue à 410 milliards FCFA. Elle prend en compte entre autres le relèvement du point indiciaire des salaires des agents de l'Etat à 275, conformément aux conclusions du dialogue social et le recrutement de nouveaux fonctionnaires, notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Les dépenses de fonctionnement courant, qui comprennent les biens et services ainsi que les charges communes s'établissent à 300 milliards FCFA dans ce nouveau budget rectifié contre 319,5 milliards dans la loi de finances initiale soit une baisse de 6%. Quant aux dépenses d'intervention de l'Etat révisées, celles-ci ont légèrement augmenté. Elles ont été fixées à 356 milliards CFA contre 345 milliards dans le précédent soit une hausse de 3,2%.

Enfin les dépenses d'investissement se situent à 1307 milliards contre 1510,5 milliards dans sa version initiale, soit une diminution de 13,5%.

Au terme de sa présentation, le ministre des finances a indiqué



Le ministre des Finances, Calixte Ganongo

que la baisse des recettes pétrolières a fortement influé sur les décisions d'investissement du gouvernement et que les interventions de l'Etat seront centrées sur l'essentiel.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a indiqué que le réajustement budgétaire vise une meilleure efficacité dans la gestion des dépenses publiques. « L'objectif d'une meilleure efficacité de la gestion publique, du passage d'une culture de moyens à une culture de résultats, qui implique un contrôle à posteriori, nécessite la définition d'une nouvelle nomenclature budgétaire autour des missions et de programmes, et centrée sur la performance », a-t-il précisé.

Jean Jacques Koubemba et Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Bolloré déterminé à poursuivre ses investissements au Congo

Le Groupe français Bolloré a rassuré le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, sur sa détermination à poursuivre les investissements en République du Congo, malgré la crise internationale occasionnée par la baisse des prix des matières premières.

« Aujourd'hui, le monde entier traverse une grande crise internationale suite à la baisse des prix des matières premières. Je voulais rassurer les autorités sur le fait qu'étant un groupe familial, à capitale détenue à plus de 60% depuis plus de 195 ans, nous croyons au long terme et avons la possibilité d'effectuer les investissements sans être dicté par les marchés financiers », a déclaré Cyrille Bolloré, président de la partie Transport et Logistique au sein de ce Groupe, à l'issue d'une audience, le 29 juin à Brazzaville. Parmi les nouveaux chan-

tiers d'infrastructures que Bolloré compte réaliser, on note le projet de l'énergie solaire. Celui-ci consiste, à déployer des installations dont l'une consistera à électrifier une ville en la rendant autonome en énergie grâce aux

peu, des salles de cinéma de 300 places, au Congo et en Afrique de l'Ouest. Selon Cyrille Bolloré, ces infrastructures seront climatisées exclusivement avec de l'énergie renouvelable.

Au Port autonome de Pointe-

« Nous avons investi durant les sept dernières années, 100 milliards de FCFA. Nous continuons à aménager les nouveaux quais pour faciliter l'accostage des grands navires »

panneaux solaires.

Bolloré envisage également de construire sous

Noire où, le Groupe a remporté en 2009, la concession du terminal à conteneurs pour

une durée de 27 ans, cette entreprise entend poursuivre avec les travaux de modernisation et d'extension de Congo terminal. « Nous avons investi durant les sept dernières années, 100 milliards de FCFA. Nous continuons à aménager les nouveaux quais pour faciliter l'accostage des grands navires », a relevé Cyrille Bolloré avant de souligner : « Nous sommes confiants, grâce à la feuille de route, au plan de modernisation et de simplification qui a été mis en place pour la pérennité et l'attractivité de ces investissements, de cette plate-forme et le développement du marché jusqu'en RDC ».

Notons que ce programme d'investissement a déjà

permis d'optimiser les capacités du terminal. De nouveaux systèmes d'information ont été déployés et la première phase des travaux d'infrastructures est en cours d'achèvement pour construire 270 m de quai gagnés sur la mer et ainsi offrir un tirant d'eau de 15m. Les terre-pleins de stockage sont rénovés et étendus afin de recevoir des volumes supplémentaires et accompagner la croissance du pays et de la sous-région.

Les travaux menés par Bolloré Africa Logistics permettent au Port autonome de Pointe-Noire de devenir une véritable plateforme de transbordement de l'Afrique centrale et la porte d'entrée du bassin du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT FLUVIAL

Les activités portuaires peinent à se redresser

La tendance baissière du trafic, les dettes sociales et fiscales sont les maux qui minent actuellement le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS).



Les participants au conseil d'administration

Face à ce tableau triste, le conseil d'administration du PABPS a tenu une session bilancielle exercice 2015, le 28 juin à Brazzaville pour mesurer les performances réalisées au cours de l'année précédente. Il a examiné le rapport de gestion, les états financiers 2015 et le rapport des commissaires aux comptes. Les états financiers approuvés par ledit conseil, se soldent par un résultat net de 549.030.260 Fcfa, dont la gestion a été confiée au directeur général du port, ainsi qu'aux commissaires aux comptes. « La situation du port reste préoccupante. Le port peine toujours à décoller. La conjoncture difficile de ces derniers temps est favorisée par la concurrence d'autres voies de communication plus rapide et moins chers, l'ensablement des chenaux des voies d'accès, la multiplicité des taxes au port et les comportements déviants », a déclaré Pierre Bossoto, directeur

général du PABPS. Cependant, de réels espoirs existent, affirme-t-il, avec notamment la convention de concession qui ne serait tarder à produire ses effets, et la réception des sites construits et réhabilités de Yoro, Ouesso, bientôt Oyo et Brazzaville (port autonome).

Pour une meilleure rente, cette entreprise entend organiser son outil de travail. Pour ce faire, la tenue dans les brefs délais d'un nouveau conseil d'administration pour examiner l'exécution du budget exercice 2016 au terme des cinq premiers mois a été proposée. « Notre chantier est énorme. Nous constatons qu'il y a depuis peu, de gros investissements qui sont en train de se réaliser dans notre secteur pour améliorer les conditions de travail. Face à la tendance baissière du trafic, il nous faudra réajuster notre budget 2016 afin de l'aménager et l'amener à apprécier réel-

lement l'évolution du trafic que nous sommes en train de constater », a fait savoir le président du conseil d'administration, Jean Louis Osso.

De manière générale, les tendances du trafic passagers et marchandises sont encourageantes. Mais le tableau reste sombre, avec une dette fiscale avoisinant les 3.996.000.000 Fcfa. Dans la même veine, cette entreprise endosse une dette sociale, des arriérés de l'ordre de plus d'un milliard Fcfa. « Les résultats cachent dans sa globalité beaucoup de nos faiblesses. Nous faisons beaucoup d'efforts afin que nous puissions respecter les engagements qui ont été signés avec la CNSS et la CRF parce que nous devons être en mesure de garantir le départ de nos agents à la retraite dans la sérénité. Il est donc question que nous payons régulièrement non seulement les encours mais aussi, respecter nos engagements », a fait savoir le directeur général.

Au terme des travaux, des recommandations ont été faites. Il s'agit notamment de l'ouverture d'un compte du PABPS au trésor public ; la mise en conformité du manuel de procédures administratives, comptables et financières avec le nouveau cadre organique ; et de l'élaboration d'un plan d'apurement des dettes d'exploitations fiscales et sociales en fonction du plan de trésorerie.

Confronté aux problèmes de trésorerie, le PABPS se voit recourir aux services d'un cabinet d'affaires pour le recouvrement des créances dites irrécouvrables des sociétés liquidées ou insolubles retirées du fichier clients.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Des experts japonais au Congo pour améliorer la pêche artisanale

L'Agence japonaise de la coopération internationale (JICA) a dépêché deux experts japonais en pêche pour accompagner sur le terrain leurs homologues congolais récemment formés au Japon. Il s'agit, selon la JICA, d'aider ces pêcheurs à appliquer des techniques appropriées pour leur permettre de renforcer leurs revenus et de respecter les normes de la pêche internationale.



Henri Djombo recevant les experts japonais (DR)

La délégation de la JICA a été reçue mardi à Brazzaville par le ministre d'Etat, ministre congolais de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et aquaculture, Henri Djombo.

Pour la directrice adjointe aux programmes de la JICA, Marianne Boketsu qui accompagnait les experts japonais, la visite de ces derniers à Brazzaville s'inscrit dans le cadre d'une formation supplémentaire pour essayer d'aider les six cadres congolais formés au Japon, de voir la mise en œuvre de leur plan d'action.

« Des agents du département de la pêche ont participé à deux séries de formation au Japon. Lors de ces formations, ces fonctionnaires congolais ont élaboré un plan d'action pour développer la pêche artisanale, présentant par ailleurs dans le même document certaines difficultés », a indiqué Marianne Boketsu.

Ces Japonais sont au Congo pour deux semaines, d'ailleurs, confie l'expert principal Mitsuo Inuma, dès ce mercredi 29 juin, ils seront à Pointe-Noire pour faire l'essentiel du travail. « A notre retour, nous allons présenter au ministre Henri Djombo les décisions prises lors de cette descente de terrain », a-t-il expliqué.

Chaque année, la JICA organise des formations dans le cadre du programme de renforcement des capacités des différents ministères. A l'instar du Congo, la JICA développe la même expérience en matière de la pêche au Gabon, au Sénégal...

Fiacre Kombo

COMMUNIQUE

GRAND FLEUVE –GÉANT CASINO

Suite à l'ouverture courant quatrième trimestre 2016 de la dernière partie du centre commercial Grand Fleuve –Géant Casino.

Nous vous informons que les surfaces commerciales de 75m² à 220m² sont disponibles.

Les dossiers de proposition sont à déposer avant le 15 juillet 2016 à l'accueil de Géant Casino Avenu Amical Cabral centre ville Brazzaville BP : 2495.

Le dossier sera adressé sous pli fermé à la direction Géant Casino sous la référence des propositions du centre Commercial 2016 avec le projet qui comprendra :

- Surface désirée
- Produits et familles de produit qui seront commercialisés
- Plan d'aménagement (perspective en 3D)
- Coordonnées Email et Téléphone
- pré requis d'installation (besoin en Energie...)

La Direction de Géant Casino



Investir dans les populations rurales

Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche

AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante :

- Un Coordonnateur (H/F) ;
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F) ;
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F) ;
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F) ;
- Deux Comptables (H/F) ;
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F) ;
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F) ;
- Un Animateur Rural (H/F).

1.Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule ;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées ;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil ;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit :

- En version papier : adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique : exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL : kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour)

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à : kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

**Le Président du Comité de Gestion du Don FIDA,
Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche**

Pierre MPANDOU

PROMOTION DE L'ÉTHIQUE ET LA MORALE

La FPA s'associe aux ministères de l'Enseignement secondaire et de la Jeunesse

Le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Gouesso a signé le 29 juin, un double accord de partenariat entre les ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso et celle de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Ermella Doukaga.

Ce partenariat porte sur la mutualisation d'activités pour la promotion de la morale et de l'éthique des jeunes ainsi que leur participation à l'émergence et au développement socio-économique du pays.

Peu avant la signature, les organisateurs ont défini les clauses de l'accord entre les trois parties. Avec le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, celui-ci prévoit l'intervention dans plusieurs domaines, Parmi lesquels, figurent, l'épanouissement du bien-être de la jeunesse, la promotion de l'entrepreneuriat et de la responsabilisation, la participation de la jeunesse au vivre ensemble national à travers la connaissance



Echange des parapheurs entre Anatole Collinet Makosso et Denis Christel Sassou N'Gouesso et l'application des valeurs morales et éthiques, la promotion, l'appropriation de la connaissance et des valeurs éthiques, la préparation à la réinsertion et à l'insertion des jeunes et bien d'autres. Au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et

l'appui à la création des centres de rééducation des jeunes, l'appui à la consolidation aux centres de réscolarisation, la liste n'est pas exhaustive.

La cérémonie a été ponctuée des allocutions respectives des trois parties prenantes à l'accord. Le président de la Fondation perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Gouesso, a rappelé la bonne collaboration avec ces ministères qui ont selon lui contribué à l'élaboration du plan stratégique 2014-2024, à la préparation et à l'organisation de l'atelier départemental de l'orientation. « Cette double signature marque une nouvelle ère car elle fait désormais leur domaine de coopération au-delà de leur intérêt commun et partagé entre l'Etat et la société civile ». Il a ensuite indiqué que « le partenariat public-privé s'ouvre progressivement aux organisations de la société civile ».

Le ministre Collinet Makosso, a lui souligné que la journée du 29 juin, date de signature de l'accord entre la Fondation perspective d'avenir et son mi-

nistère va s'inscrire en lettre d'or dans l'agenda de ce département en charge de l'éducation. « Le secteur de l'éducation est le moyen essentiel à partir duquel le Congo entend façonner des hommes et des femmes dignes et responsables susceptibles de contribuer ainsi à changer notre modèle de développement et notre marche vers le progrès », a-t-il dit, alors que pour la ministre Destinée Ermella Doukaga, la Fondation contribue au renforcement du vivre ensemble, de la responsabilité, du civisme, de l'éducation, de la formation, du bien-être de l'épanouissement de la jeunesse et de la réflexion en faveur des jeunes. « Cet accord est pour moi un satisfecit de constater une implication souhaitée de tous les dignes compatriotes comme la Fondation à l'édification de la marche vers le développement », a-t-elle conclu.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence de quelques autres membres du gouvernement.

Lydie Gisèle Oka

INCENDIE AU LYCÉE TECHNIQUE 1^{er} MAI

Le bâtiment de l'Unité de coordination des projets calciné par les flammes

Un énorme incendie s'est déclaré très tôt le 29 juin, dans le bâtiment de l'Unité de Coordination des projets, situé dans l'enceinte du lycée technique 1^{er} mai de Brazzaville.

Arrivés sur les lieux quelques minutes après le début de l'incendie, les sapeurs-pompiers ont réussi à maîtriser le feu, qui a causé des dégâts matériels très importants. Plusieurs ordinateurs ont été brûlés dans les bureaux du secrétariat, de la comptabilité et dans celui des chargés d'étude, sans oublier d'autres documents importants. Alertés très tôt, le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le directeur départemental, l'inspecteur général, les différentes directions centrales, générales, ainsi que les proviseurs des lycées techniques industriel et commercial sont venus vite constater les dégâts. A l'heure du service, tout le personnel évoluant dans cette Unité venait, stupéfait constater tour à tour les dégâts causés par l'incendie. Pour le moment,

l'origine du feu reste inconnue. Selon le superviseur du centre, Félicien Ndzanga, l'incendie aurait débuté vers 6h00 du matin, avec un imposant panache de fumée qui se dégageait du brasier. Visiblement touché, Il a exprimé son chagrin en rappelant le rôle que joue cette unité de coordination des projets placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Cette Unité, a-t-il dit, est chargée de mettre en exergue tous les projets dudit ministère, en collaboration avec les bailleurs de fonds, notamment, l'AFD, la BAD etc.

« Avec nos différents bailleurs de fonds, notamment l'Agence Française de Développement, nous avons beaucoup de projets en cours. Ce sont tous les projets concernant la refon-



Les pompiers à pied d'œuvre pour éteindre le feu / Crédit Photos Adiac

dation du système éducatif. Parmi ces projets, nous avons, à ce jour, le projet d'appui à la refondation du système de l'éducation de la formation. Le deuxième projet concerne l'action au développement des ressources humaines de la santé. Nous gérons ce projet ici, tou-

jours avec le financement de l'Agence Française de Développement », a expliqué Félicien Ndzanga.

Rappelons que le gouvernement de la République du Congo avait obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Pro-

jet d'appui au développement des ressources humaines de la santé (PADRHS), Composante deux du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Yvette Reine Nzaba

ERRATUM

La SNE porte à la connaissance des entreprises intéressées à l'AMI relatif aux études et à la supervision des travaux de modernisation de son Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP) paru au journal Les Dépêches de Brazzaville sous le numéro 2632 du lundi 13 juin, que la date de remise des offres initialement prévue le 27 juin est reportée au 6 juillet 2016. Les offres devront être adressées à Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire ; Emails : corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr / Tél : 222 81 06 58 / +242 05 538 08 02 / 06 688 88 58 / 05 588 88 58.



ONU

L'Italie élue membre non-permanent du Conseil de sécurité mais...

L'élection de l'Italie est bien intervenue comme annoncée, mais Rome avait à faire à forte partie : la Hollande a fait valoir ses atouts.

Les choses ne sont pas exactement allées comme on l'espérait à Rome. L'élection des cinq nouveaux membres non-permanents du Conseil de sécurité s'est bien déroulée comme prévu pour la Bolivie et pour l'Éthiopie, deux pays présélectionnés par leur groupe régional et qui n'avaient donc pas de ce fait de concurrents. Ils ont été élus par l'Amérique latine et par l'Afrique avec respectivement 183 et 185 voix, sur les 193 pays membres de l'Assemblée générale de l'ONU qui prenaient part au vote.

Après deux tours de scrutin, le Kazakhstan l'a emporté sur la Thaïlande (138 voix contre 55) pour le siège réservé à l'Asie-Pacifique. Le Kazakhstan, le pays des steppes, ancien membre de l'Union soviétique, et surtout connu pour sa fameuse base de lancement des fusées russes, Baïkonour. C'est la première fois qu'il va siéger au Conseil de sécurité de l'ONU. Côté européen, les choses se sont déroulées sans accroc aussi pour la Suède.

Mais elles se sont passées autrement pour l'Italie et la Hollande. Après cinq tours de scrutin, les deux pays n'ont pu être départagés. Ce que voyaient leurs délégués, c'est de couper la poire en deux : le mandat étant valable deux ans (2017-2019), ils se sont mis d'accord pour que chacun en assume la moitié. « Nous siégerons une année chacun », a dit Paolo Gentiloni, ministre italien des Affaires étrangères. Son homologue néerlandais, Bert Koenders, a confirmé, précisant que l'Italie commencerait en 2017, suivi des Pays-Bas en 2018, et que les deux pays allaient « coopérer étroitement ». Cette solution à la Salomon est inédite. C'est pourquoi elle attend d'ailleurs son acceptation par l'Assemblée générale ce jeudi, pour la considérer comme définitive. Il semble que pour inédit qu'il soit, le partage de mandat a déjà été essayé par la Pologne et la Turquie... en 1960-1961 ! Pour le scrutin de mardi, le groupe européen avait dégagé des résultats incertains : 134 voix pour la Suède élue au premier tour mais seulement 125 pour les Pays-Bas et, surtout, 113 pour l'Italie. Rome qu'elle consacrera son mandat, quelle qu'en soit la durée, à la crise migratoire, à l'Afrique et aux changements climatiques.

Lucien Mpama

BRÈVES INTERNATIONALES

DETTE GABON. Les petits patrons du Gabon ont dénoncé mercredi le non-paiement de plusieurs dizaines de millions d'euros de dettes impayées par l'Etat, dont certaines liées à l'organisation d'événements internationaux comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en janvier 2017. Le Conseil gabonais du patronat (CGP, qui regroupe 80 PME), demande à l'Etat 47 milliards de FCFA (environ 72 millions d'euros) d'arriérés de paiement et de remboursement de TVA. Confronté à la chute des cours du baril, le Gabon a connu une détérioration de ses finances publiques entraînant la suspension de plusieurs grands projets.

IRAK - PRÊT AMÉRICAIN. L'Irak a conclu mercredi un accord avec les Etats-Unis sur un prêt de 2,7 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros) pour financer l'achat de munitions et l'entretien de chars dans le cadre de la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI). La déclaration d'intention a été signée par l'ambassadeur, Stuart Jones, et le ministre irakien des Finances, Hoshyar Zebari. L'accord octroie à Bagdad un délai de huit ans et demi pour payer ces dépenses militaires. Cet accord entre dans le cadre des efforts déployés par Washington pour s'assurer que les difficultés économiques rencontrées par Bagdad n'affectent pas sa lutte contre l'EI. Les Etats-Unis, qui ont occupé l'Irak pendant huit ans après la chute de Saddam Hussein en 2003, dirigent depuis 2014 une coalition internationale antijihadistes.

MALI - ONU. Le Conseil de sécurité a augmenté mercredi de 2.500 hommes les effectifs de la force de l'ONU au Mali (Minusma), en butte aux attaques des jihadistes dans le nord du pays, et l'a dotée d'un mandat plus offensif pour protéger les civils et son personnel. La résolution, préparée par la France et adoptée à l'unanimité des 15 pays membres, fait passer l'effectif des Casques bleus à 13.289 soldats (au lieu de 11.240) et 1.920 policiers (contre 1.440).

ISTANBUL - ATTENTAT. Au moins 41 personnes, dont 13 étrangers, ont été tuées et 239 blessées mardi soir dans le triple attentat-suicide de l'aéroport international Atatürk d'Istanbul, une attaque qui porte la marque du groupe Etat islamique (EI) dans un contexte de tensions à la frontière avec la Syrie. Le tourisme en Turquie, déjà plombé par des attentats à répétition, risque de toucher le fond cette année avec le triple attentat-suicide mardi soir à l'aéroport international d'Istanbul.

BREXIT. Les dirigeants de l'Union européenne se consultaient mercredi à Bruxelles pour la première fois sans le Royaume-Uni sur la manière d'avancer malgré le Brexit, déterminés à afficher leur unité malgré de profondes divergences. Les Ecossais tentent de jouer leur carte séparément. Malgré le Brexit, la Grande-Bretagne a promis de tenir ses engagements contre le réchauffement mondial, mais des experts redoutent l'impact de son départ de l'UE sur l'action européenne en faveur du climat.

PÊCHE ILLÉGALE - AFRIQUE DE L'OUEST. La pêche illégale en Afrique de l'Ouest représente un manque à gagner considérable en terme d'emplois et de revenus, affirme un rapport d'experts qui recommande à la région d'investir dans ses industries de pêche locales. Le Sénégal, la Sierra Leone et la Mauritanie perdent des revenus substantiels à cause des tonnes de captures illégales dans leurs eaux par des chalutiers venus parfois d'aussi loin que la Corée du Sud, selon l'Overseas Development Institute (ODI), un groupe de réflexion britannique spécialisé dans le développement et por Causa, une organisation espagnole de journalisme d'investigation.

Source AFP

TOTAL E&P CONGO

La gestion du centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard a été confiée à la mairie de Pointe-Noire

Le centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, sis au quartier Mpita (arrondissement 1 Lumumba), a été construit par la société Total E&P Congo qui en a assuré la gestion depuis mai 2013, date de son inauguration, jusqu'au 31 juillet 2015.

C'est au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu dans la salle polyvalente dudit centre que Monsieur Pierre Jessua a procédé au transfert de la gestion du centre le Mercredi 22 juin 2016, au conseil départemental et municipal de Pointe-Noire via l'association Pointe-Noire Dynamique Culturelle. C'était en présence de Roland Bouiti Viaudo, président du conseil départemental et municipal, député-maire de la commune de Pointe-Noire. On a aussi noté les présences de Fulgence Ibombo Gakosso, premier secrétaire du conseil départemental et municipal, Marcel Poaty, conseiller socioculturel du député-maire de la ville et président de l'association Pointe-Noire Dynamique culturelle et bien d'autres autorités locales. Prenant la parole pour la circonstance Marcel Poaty, président de l'association Pointe-Noire Dynamique culturelle a rappelé que « Le Ccjbtl (Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard), équipé et financé par Total E&P Congo jusqu'en juillet 2015, est depuis août 2015, pris en charge par le conseil départemental et municipal de

Pointe-Noire, en vertu de la délibération n° 012 du 3 octobre 2015, adopté à la troisième session ordinaire dite « administrative » du conseil. Le passage de témoin entre Total E&P Congo et le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est ainsi déroulé sans heurt, comme il convient entre partenaires soucieux des engagements pris l'un vis-à-vis de l'autre et parfaitement conscients de l'enjeu de leurs signatures respectives ». Puis, il a souhaité qu'un tel modèle de coopération en matière d'offre culturelle, entre une entité économique et la collectivité décentralisée au sein de laquelle elle opère devrait être imité par d'autres. Poursuivant son allocution, il a expliqué « Qu'aujourd'hui, a donc lieu de manière officielle, ce qui s'est réalisé dans les faits depuis août de l'année dernière, à savoir le transfert par Total E&P Congo de la gestion du Ccjbtl à la commune et au département de Pointe-Noire ; dans notre esprit ce transfert de gestion ne devrait pas signifier un désengagement définitif de Total E&P Congo du projet. Nous ne doutons pas



en effet, que Total E&P Congo continuera d'une manière ou d'autre telle une fée bienfaisante, à veiller sur la bonne croissance de cet enfant qu'elle a contribué, de manière décisive à faire venir au monde »

Pour sa part, Pierre Jessua, a expliqué que l'érection de ce centre est une façon de pérenniser l'homme de culture qu'est Jean Baptiste Tati Loutard « Homme politique, grand écrivain africain, Jean Baptiste Tati Loutard, a investi le meilleur de lui-même dans la promotion de valeurs et d'idées qui méritent d'être pérennisées. En s'engageant aux côtés de la mairie de Pointe-Noire et de l'Institut Français, Total E&P Congo, a pleinement réaffirmé, dans le cadre de sa politique sociétale, son attachement à l'éducation et à la

promotion de toutes les valeurs susceptibles de contribuer à l'épanouissement de l'homme ». Lieu de culture, le centre contribue à l'épanouissement des jeunes en leur proposant des activités socioculturelles correspondant à leur centre d'intérêt. Les jeunes de Pointe-Noire, principaux bénéficiaires des activités offertes par le centre culturel sont donc invités à assurer la noble responsabilité de véhiculer la pensée de Jean Baptiste Tati Loutard. La cérémonie s'est poursuivie par la signature des documents entre Pierre Jessua et Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville de Pointe-Noire. Profitant de cette cérémonie, les deux personnalités ont procédé à l'inauguration de la toute nouvelle salle mixte de boxe et de culture du centre.



CENTRAFRIQUE

Regain de tensions au moment où la force française Sangaris s'apprête à quitter le pays

Après plusieurs mois d'accalmie, la Centrafrique renoue avec les violences. Cela se passe au moment où l'opération Sangaris s'en va : la mission de cette force française doit s'achever en décembre prochain.

Des sources concordantes parlent de villages attaqués dans les provinces, d'enlèvements de policiers à Bangui, la capitale, mais aussi de rebelles qui continuent de semer la terreur à travers le territoire national.

Réagissant à cette recrudescence de violences, le ministre de la Sécurité du territoire et de l'administration publique, Jean-Serge Bokassa, a condamné ses auteurs et autres commanditaires. « Ces groupes sont des criminels et rien d'autre, ils se livrent à des activités de grand banditisme et tuent impunément mais n'ont pas d'agenda politique », a estimé le ministre, qui espère qu'avec la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), le pays arrivera « à neutraliser tous ceux qui défient l'autorité de l'Etat ».

« Nous sommes face à des groupes armés qui détiennent toujours des armes de guerre en quantité, tant qu'ils ne seront pas désarmés, il n'y aura pas d'accalmie durable et on continuera d'enre-

gistrer des pics de violences », a poursuivi Jean-Serge Bokassa.

Il n'y a donc plus l'ombre d'un doute, la situation sécuritaire demeure fragile en Centrafrique comme en témoigne le regain de tensions à Bangui la semaine dernière, où une opération des Casques bleus de la Minusca dans un quartier musulman s'était soldée par sept morts et une vingtaine de blessés. Pourtant, après le message de paix délivré par le pape François en novembre 2015, la trêve fut réelle, et Faustin-Archange Touadera a été élu comme nouveau président.

Ces violences reprennent alors que l'état-major des armées françaises a annoncé la semaine dernière la réduction du contingent de l'opération Sangaris. Les 350 soldats qui vont rester sur place en attendant la date butoir de la fin de la mission constitueront désormais la force de réserve tactique au profit des 12 500 Casques bleus déployés en Centrafrique.

Sur un total de 2500 soldats mobilisés au plus fort des tensions lors de l'opération d'urgence Sangaris lancée en décembre 2013, les effec-

tifs de cette force avaient déjà été ramenés à 900 hommes. C'était au cours des mois précédant l'élection présidentielle, censée marquer la fin de la transition politique, scrutin qui avait été remporté par l'actuel président en février.

La présence de la force française en Centrafrique est encore nécessaire en raison des violences intercommunautaires qui se poursuivent. On se souvient qu'entre 2013 et 2015, des milices majoritairement chrétiennes appelées anti-balaka et des ex-rebelles à dominante musulmane de la Séléka avaient mis le pays à feu et à sang. Les affrontements entre les deux parties et les violences perpétrées tant à Bangui que dans les départements ont ravagé l'économie du pays, déjà l'un des plus pauvres au monde.

C'est grâce à l'intervention française et au déploiement des Casques bleus de la Minusca que les violences étaient quelque peu retombées ces derniers mois. Malgré cela, il faut noter que la réputation de l'armée française a été entachée de plusieurs accusations. Ses soldats ont été mis en cause dans des scandales de viol, d'abus ou d'exploitation sexuelle présumés, notamment sur des mineurs.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Congo signe un avenant avec la fédération de Russie

Les établissements d'enseignements militaires de la Fédération de Russie vont mettre à la disposition de la partie congolaise des offres de formation au titre de l'année 2016-2017.

Supervisé par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, cet accord a été signé le 21 juin au siège du ministère côté congolais par le directeur général des ressources humaines au nom du ministre, le colonel Euloge Simplicite Lebi, et côté de la fédération

de Russie par le représentant plénipotentiaire du ministre de la défense de Russie, Victor Petrovitch Goremykine, en présence de l'ambassadeur du Russie au Congo, Mikhaïlov Valeri Alexandrovitch.

À l'issue de la cérémonie, le diplomate russe s'est exprimé en ces termes : « Cet accord vise à approfondir la coopération militaire et technique entre la Russie et la République du Congo. Cela provient de la belle tradition qui existe

entre les deux pays depuis l'Union Soviétique de la formation des cadres militaires de la République du Congo », soulignant que cette coopération dans ce domaine vise à former les militaires congolais à l'utilisation des armes les plus modernes dans l'équipement de l'armée russe. Autre chose envisagée : voir la possibilité de renforcer la coopération entre les académies militaires de la Russie et celle de la République du Congo.

Guillaume Ondzé

SOUDAN DU SUD

Le pays annule sa fête d'indépendance

Les festivités marquant le cinquième anniversaire de l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance ne seront pas célébrées. Le gouvernement a annoncé mardi l'annulation de celles-ci en raison des affrontements provoqués, selon l'armée, « par des éléments opposés à la paix et soutenus par des combattants tribaux ».

Les dirigeants du pays ont pris la décision d'annuler ces festivités après des affrontements du week-end dernier entre milices tribales, qui se sont soldés par la mort d'au moins 43 personnes (39 civils et 4 policiers) à Wau, ville située à 650 kilomètres au nord-ouest de Juba, la capitale. Outre ces affrontements, la fête

nationale sud-soudanaise célébrée le 9 juillet depuis 2011, après des décennies de guerre civile avec le Soudan, a été annulée du fait que l'économie est devenue exsangue. « Nous avons décidé de ne pas célébrer le jour de l'Indépendance, le 9 juillet, parce que nous ne souhaitons pas dépenser trop d'argent », a indiqué le ministre sud-soudanais de l'Information, Michael Makuei, précisant que le chef de l'Etat, Salva Kiir, s'adressera à la nation sur ce sujet.

Depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale et au plus fort d'une guerre civile débutée en 2013, la célébration

de la fête d'indépendance avait été marquée par des défilés militaires et autres manifestations. Fort malheureusement, le temps de paix n'a pas duré et les tensions sont redevenues vivaces au cœur du pouvoir sud-soudanais. Et même si le président Salva Kiir et l'ex-chef rebelle Riek Machar, redevenu vice-président du pays, ont beau avoir formé un gouvernement d'union nationale, comme prévu par un accord de paix signé le 26 août 2015, les combats continuent en divers endroits entre des milices aux intérêts souvent locaux et ne s'estimant pas concernées par cet accord.

N.N.G.

AFRIQUE CENTRALE

Tournée d'André Vallini du 28 juin au 1^{er} juillet

Le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, a annoncé la visite du secrétaire d'Etat chargé du développement et de la Francophonie André Vallini, du 28 juin au 1^{er} juillet, en Centrafrique et au Cameroun.

En Centrafrique, André Vallini s'entretiendra avec le président Faustin-Archange Touadéra, le Premier ministre Simplicite Sarandji, et le président de l'Assemblée nationale Karim Meckassoua. Avec ce dernier il signera un mémorandum d'appui au Parlement centrafricain.

Les groupes parlementaires ont exigé du Premier ministre le rétablissement rapide de la sécurité sur l'ensemble du territoire après le départ des soldats français et le regain des tensions.

À l'issue de l'accord, André Vallini participera à une réunion sur le fonds multi-bailleurs baptisé « Békou », chargé d'accompagner le redressement du pays ; puis il signera une convention de financement avec la mission européenne de formation opérationnelle de l'armée centrafricaine. Après, il visitera la centrale électrique de Bangui.

Au Cameroun, André Vallini sera reçu par le président Paul Biya et procédera à la signature du troisième contrat de désendettement et de développement, qui va accompagner le développement du pays.

Puis, il se rendra à Douala, la capitale économique du pays, pour inaugurer les travaux d'aménagement urbain et signer une convention avec la communauté urbaine sur le projet « Douala ville durable ». André Vallini reviendra à Yaoundé pour inaugurer le nouveau bâtiment du centre Pasteur du Cameroun pour la recherche clinique sur le paludisme, et visitera le « foyer de l'espérance », une institution référence pour l'accueil, la protection et la réinsertion des enfants et des jeunes.

Noël Ndong

JEUNESSE AFRICAINE

Les jeunes attendent de leur gouvernement plus d'implication pour accéder à l'emploi

Selon une récente étude panafricaine menée auprès de 5000 jeunes (15-24 ans) par la Fondation New York Forum Institute, il ressort que les jeunes africains attendent de leur gouvernement plus d'implication et d'efficacité en vue de faciliter leur parcours d'études et leur accès à l'emploi. 60 % des chômeurs du continent sont des jeunes.

Si les jeunes africains veulent entreprendre, ceux qui ont franchi témoignent des difficultés rencontrées. Ainsi, 56% des jeunes qui ont lancé leur entreprise font état de leur parcours très difficile ; pour 46% l'apport de l'Etat est quasiment nul ; et 30% évoquent des difficultés d'accès aux financements hors circuits informels (famille, amis, épargne personnelle).

Des écoles multiplient des initiatives pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprises. C'est le cas de l'initiative « Living the African Dream », dont l'objectif est de promouvoir et diffuser l'entrepreneuriat chez les jeunes en Afrique grâce à la diffusion d'informations, de bonnes pratiques et de réussites entrepreneuriales sur une plateforme Internet. Un centre d'entrepreneuriat et d'innovation devrait ouvrir en septembre 2015 au Mali.

D'habitude laissées-pour-compte, la Banque africaine de développement va soutenir l'autonomisation économique des femmes africaines par une facilitation financière notamment le microcrédit. Plusieurs gouvernements africains mettent actuellement en place des programmes d'actions visant à les accompagner dans l'entrepreneuriat. C'est le cas du Sénégal, où le ministère de la Communication et de l'Economie numérique a annoncé la formation prochaine de 300 femmes dans la maintenance matérielle et logicielle des ordinateurs en entrepreneuriat.

En France, le Quai d'Orsay et l'Agence française de développement (AFP) ont lancé un concours visant à mettre en lumière les réalisations des leaders de l'Innovation en Afrique, dénommé « 100 innovations pour un développement durable ». Le but du programme est de mettre en valeur les innovations dans le domaine du développement durable, notamment le recyclage des matières premières, la collecte des déchets, les techniques de construction de logements, l'éducation et la santé, conçus par les Africains.

N.Nd.

FESPAM

Participation en vue des artistes centrafricains au festival

Le ministre de la Culture et des arts, Leonidas Mottom Mamoni, a souhaité que la Centrafrique participe désormais au Festival panafricain de musique. Ce vœu a été exprimé le 27 juin lors d'une série d'audiences accordées successivement aux ambassadeurs de la RCA et de la Chine ainsi qu'aux et les artistes du groupe musical Ndima.

Avec l'ambassadeur de la Centrafrique au Congo et doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, il a été question de discuter de la participation des orchestres de la RCA au Festival panafricain de musique (Fespam) et du projet inter-Etat pour la revalorisation des populations autochtones.

« Le ministre a souhaité que la République centrafricaine puisse prendre une part active à ce rendez-vous de musique. Le ministre de la Culture et des arts de la République Centrafricaine n'attend que l'invitation officielle de la partie congolaise. Il a souhaité qu'il y ait plus d'échange entre les artistes de nos deux pays », a indiqué Marie-Charlotte Fayanga.

Les deux personnalités ont aussi discuté de la redynamisation de la commission mixte entre les deux pays. « Le ministre m'a remis une copie des accords signés entre le Congo et la RCA. Il y en a tout une série. Aujourd'hui, l'Union



L'ambassadeur Marie-Charlotte Fayanga recevant un DVD du ministre Leonidas Mottom Mamoni

africaine tient beaucoup au développement de la culture. Mission a été donnée au Congo et au Tchad par l'UA de faire un travail de mobilisation à ce sujet », a-t-elle ajouté. Au sujet de la revalorisation des

populations autochtones, l'ambassadeur de la RCA au Congo a indiqué qu'« il y a deux ou trois années que nous nous étions retrouvés dans la localité d'Impfondo au nord du Congo, où se trouvaient

également les chefs d'Etat du Congo, du Tchad et de la Centrafrique. Chacun avait la volonté de revaloriser dans

pération bilatérale, l'avenir du cinéma et l'organisation du Fespam en 2017.

« Nous avons discuté des actions engagées, des pistes à retenir et l'intensification des échanges entre nos deux pays. Nous avons planché sur la possibilité de donner à ces échanges une connotation culturelle. Nous retenons aussi que le ministre a une forte volonté de relancer le cinéma au Congo. Soyez assurés que de notre côté c'est une disponibilité complète de vous accompagner », a expliqué le diplomate chinois.

Au terme de cette série d'audiences, le ministre Leonidas Mottom Mamoni a auditionné le travail culturel effectué par le groupe musical Ndima dont l'artiste Sorel Eta, est le promoteur. « Nous avons expliqué au ministre nos différentes tournées en Europe. Nous lui avons montré aussi les photos de nos spectacles à travers le monde et il a été ému », a indiqué Sorel Eta.

Ces hôtes ont reçu, chacun, de la part du ministre de la Culture un DVD de la dernière édition du Fespam.

Fortuné Ibara

VATICAN

Deux papes autour d'un anniversaire...



Les deux papes... (DR).

Cela n'a pas dû arriver beaucoup dans l'histoire que deux papes célèbrent ensemble l'anniversaire de prêtrise de l'un d'eux.

Les deux papes qui vivent aujourd'hui au Vatican, se sont retrouvés mardi pour fêter les 65 ans de prêtrise du pape émérite Benoît XVI. Dans une cérémonie où on a multiplié les marques d'affection, le pape François et son prédécesseur le pape Benoît se sont donnés du « Votre Sainteté », et plein de mercis l'un pour l'autre.

« Vous, Sainteté, continuez à servir l'Eglise ; vous n'arrêtez pas de contribuer à sa sage croissance. Et vous le faites à partir de ce petit monastère, Mater Ecclesiae du Vatican, qui devient de ce fait autre chose qu'un petit coin perdu auquel la culture du déchet d'aujourd'hui a tendance à reléguer les personnes, quand avec l'âge, dimi-

nuent leurs forces », a dit le pape François en allusion au monastère du Vatican où s'est retiré l'ancien pape depuis 2014.

« Le souhait que j'adresse aussi à nous et à l'Eglise entière est que vous puissiez continuer à ressentir la main de Dieu Miséricordieux ; qu'elle vous soutienne et vous fasse expérimenter et témoigner son amour pour qu'avec saints Pierre et Paul, vous puissiez exulter de joie alors que vous cheminez vers l'étape ultime de la Foi », a encore dit le pape François.

A 89 ans, le pape Benoît XVI a écouté, presque émerveillé, le mot de son successeur, inspiré d'ailleurs de ses propres écrits sur le sens du sacer-

doce. Il s'est levé, sans trop de peine, de son fauteuil et a remercié, lui aussi, dans des paroles improvisées : « Merci Sainteté, je me sens protégé par vous. Espérons qu'avec votre bonté, vous puissiez aller de l'avant », a-t-il notamment dit en s'adressant au pape.

Seuls les cardinaux chefs des dicastères (ministères) ont été invités à cette fête insolite qui s'est déroulée dans la salle Clémentine du palais pontifical. L'ancien pape allemand l'avait voulu ainsi : petit format, pas beaucoup de discours ni des discours longs mais en présence de son frère aîné Georg, qui est aussi prêtre. Il y a quelque temps, le pape François avait déclaré que d'avoir Benoît VI au Vatican c'était pour lui comme « d'avoir un grand-père à la maison ».

Lucien Mpama

ATTENTAT DE L'AÉROPORT D'ISTANBUL

Daesh soupçonné par les autorités turques

Il était 22h, le 28 juin, lorsque trois kamikazes ont ouvert le feu contre des passagers à l'aéroport d'Istanbul-Atatürk, faisant au mois 36 morts et près de 150 blessés, avant de se faire exploser. Depuis le début de l'année, la Turquie a été la cible de trois attentats terroristes, qui ont fait 200 morts et plusieurs centaines de blessés.

Les assaillants seraient arrivés à bord d'un taxi au 3ème aéroport européen et le 11ème dans le monde qui a vu transiter quelque 60 millions de passagers en 2015. Les vols ont toutefois repris.

Les autorités turques penchent vers l'hypothèse d'un attentat perpétré par Daesh, par le mode opératoire, par son ampleur et par sa cible. On y voit des similarités avec l'attentat survenu à l'aéroport de Bruxelles. Pour l'heure aucune revendication, d'aucune organisation terroriste n'a été enregistrée. Quelques chiffres : le 7 juin, 11 personnes ont été tuées dans un attentat à Istanbul ; le 19 mars, un attentat suicide attribué à Daesh avait fait 4 morts ; le 25 mars, une attaque à la voiture piégée a tué 35 personnes à Ankara, la deuxième ville du pays, après les 29 personnes tuées le 17 février toutes deux revendiquées par le TAK, qui avait endossé la responsabilité de l'attaque d'un autre aéroport d'Istanbul. Les diplomaties occidentales ont condamné à l'unanimité l'attaque meurtrier qui va faire mal à l'industrie touristique, secteur clé de l'économie turque. Le président turque Recep Tayyip Erdogan a appelé à une « lutte commune internationale » contre le terrorisme, espérant que « l'attaque visant l'aéroport Atatürk sera un tournant, une charnière, pour la lutte commune à mener, avec en tête les pays occidentaux, sur toute la planète contre les organisations terroristes ».

Washington parle d'attaques « abominables » et renouvelle son soutien à son « allié et partenaire dans l'Otan ». De son côté, le président français François Hollande a « condamné fermement » ce qu'il a appelé un « acte abominable ».

N.Nd

SPECTACLE

Le groupe congolais Ndimba en tournée en Europe

Avec un nouvel album de chants polyphoniques contrapuntiques dans ses bagages, le groupe Ndimba entame une nouvelle tournée européenne

Depuis 2010, le groupe Ndimba a établi une fréquence de distillation de sa musique à travers le monde. Au fur et à mesure, sa musique et ses danses se sont imposées de telle sorte que les organisateurs de festivals de la diversité culturelle n'hésitent plus un seul instant à programmer le groupe du chercheur-ethnologue Sorel Eta. Venu du Bassin du Congo, les artistes des peuples Aka apportent sur scène des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, « *des caractéristiques qui font la différence à chaque fois* », se vante l'ethnologue congolais, manager du groupe Ndimba. Car, explique-t-il, « *à travers un répertoire diversifié, les musiciens du groupe Ndimba entendent donner un aperçu représentatif de leur musique, sinon de leur tradition* ».

Pour sa nouvelle tournée estivale, le groupe participera à deux festivals et donnera deux concerts à Paris. Devenus de véritables ambassadeurs de la forêt



Groupe Ndimba sur scène Crédit photo : Groupe Ndimba

du Nord du Congo, les membres du groupe, tous à l'esprit nomade, se déplaceront avec leurs « M'boundge », « lit de circonstance » de ville en ville. La première étape a commencé le 28 Juin et se poursuivra jusqu'au 4 juillet pour la participation au Festival du film ethnographique du Loudunais en France. S'en suivront les concerts parisiens

du mardi 5 juillet au Centre le Mandapa et du mercredi 6 juillet au Musée Dapper. La tournée se poursuivra en Allemagne du 7 au 11 juillet au Festival de Rudolstadt.

A l'initiative de Sorel Eta, le groupe Ndimba, littéralement en langue Aka, la forêt, a été créé le 15 janvier 2003 à Kombola, dans le département de la Likouala

en République du Congo. Il est composé de six membres, tous chanteurs et danseurs. Il s'agit

patrimoine culturel des peuples autochtones Aka menacé de disparition. Grâce à leurs prestations, ils mettent en valeur leurs danses et chants polyphoniques méconnus.

Cette tournée permettra au public de découvrir l'esprit « Moaka na ndimba », l'Homme et la forêt. Ce sera une invitation au voyage à travers un spectacle d'une durée de soixante minutes. Le public découvrira les profondeurs de la forêt équatoriale. Il effectuera une plongée dans l'histoire à la découverte de l'homme primitif et de son patrimoine musical menacé de disparition de nos jours. Au programme, les mélodies envoûtantes des cordophones tels que la harpe-cithare « mondoumein », et l'arc musical « mbela », instruments ayant l'étonnante singularité de servir également aux Aka à la chasse.

En un mot, une découverte de la richesse des formules rythmiques des tambours évoquant diverses circonstances de la vie quotidienne des populations autochtones Aka.

A découvrir absolument !

Marie Alfred Ngoma

FÊTE DE LA MUSIQUE

Des cris de joie ont retenti au stade Tata Loboko

Le mardi 21 juin, pour la fête de la musique 2016, la société de téléphonie mobile, Airtel Congo a proposé une journée musicale exclusive et gratuite à la population de Pointe-Noire sur la place du stade Tata Loboko dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

Pour la première fois, la fête de la musique, le plus grand rassemblement musical, a pris ses quartiers dans l'arrondissement de Tié-Tié de la ville de Pointe-Noire et cela grâce à la société Airtel Congo. Cette fête a généreusement reflété la diversité et l'expression artistique dans toute sa diversité.

Plus de 500 spectateurs pleins d'enthousiasme ont pris d'assaut la



place du stade Tata Loboko où un grand podium a été dressé. Oscillant entre énergie et émotion, maîtrise et

audace, la fête de la musique leur a offert, une soirée audacieuse, festive et inoubliable.



Expression vivante de l'art mais aussi de l'art de vivre ensemble, la fête de la musique contribue à construire un lien entre les habitants. C'est donc un pari gagné pour la société Airtel Congo qui a su réunir l'ensemble des familles dans une joyeuse farandole musicale. Destinée à tous les publics, la programmation musicale proposée à cette fête,

a mis l'accent sur des artistes qui privilégient une approche dynamique du live. Au programme : le groupe K Musica, DJ Corbillard, DJ MLG Mochristo, DJ Mixtone, Ya Techno et bien d'autres.

En réalité, la fête de la musique n'a pas que permis aux ponténégrins de vivre un show d'envergure, ou encore de bonnes séquences musicales, mais également, de passer un bon moment de partage et d'amitié autour de la musique. « La fête de la musique est aussi une activité incitative qui donne envie à ceux qui ne connaissent pas encore la musique, de la découvrir et de se lancer à leur tour dans l'apprentissage d'une pratique musicale ». a dit un spectateur joyeux.

Pour obéir à la tradition, en plus des prestations des musiciens il y a eu également de la comédie et le défilé de mode des sapeurs (société des personnes élégantes).

Rappelons que la fête de la musique est célébrée dans le monde le 21 juin de chaque année et cela depuis 1982. Elle est l'occasion des manifestations musicales en tout genre. Pour cette année, le thème choisis était « la musique est plus forte que... »



AVIS DE VACANCE DE POSTE N°006/FRCON/2016

Date de publication : 28 Juin 2016

Date limite de dépôt des candidatures : 15 Juillet 2016

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Horticulture GCP/SFC/001/MUL, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un chauffeur

Lieu d'affectation: Brazzaville

FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO et la supervision directe du Coordonnateur du projet, le titulaire du poste accomplira les tâches relatives à la conduite du véhicule du projet selon les instructions de la FAO (voir détails des TDRs auprès du Secrétariat de la FAO).

QUALIFICATIONS REQUISES

Connaissances et Aptitudes : Avoir terminé l'enseignement secondaire, avoir un permis de conduire valable, connaître le code de la route et aptitude à effectuer des petites réparations d'automobiles, soigner sa présentation

Expérience : deux ans d'expérience comme chauffeur

Connaissances : Bonne connaissance de la langue locale et connaissance de linguistique : la langue de travail du lieu d'affectation

CONTACTS PROFESSIONNELS

Contacts réguliers comprenant des échanges limités d'informations.

APPLICATIONS DE DIRECTIVES

Directives particulières sont fournies pour la plupart des tâches.

FONCTIONS DE SUPERVISION ET D'ENCADREMENT

Néant.

Grade : SB-1/SC-3

Durée: 2 mois avec possibilité de renouvellement.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Veillez lire attentivement les fonctions et responsabilités ainsi que les conditions minimales exigées à remplir, afin de vous assurer que vos qualifications correspondent bien aux exigences du poste.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

Veillez joindre à votre lettre de candidature une notice personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Commis Chargé des Ressources d'information" et l'adresser à

Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle - BP 972 - Brazzaville, Congo

-Votre lettre de candidature / motivation doit être saisie à l'ordinateur (si possible), signée et datée.

-Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

-Ce poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Les candidatures des femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville le 28 Juin 2016

Suze PERCY FILIPPINI

Représentante

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°005/FRCON/2016

Date de publication : 28 Juin 2016

Date limite de dépôt des candidatures : 15 Juillet 2016

Dans le cadre de ses activités à la Représentation, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un Logisticien temporaire.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Veillez lire attentivement les fonctions et responsabilités ainsi que les conditions minimales exigées à remplir, afin de vous assurer que vos qualifications correspondent bien aux exigences du poste.

Sous la supervision générale de la Représentante de la FAO au Congo, et sous la supervision directe de l'Assistant Représentant chargé de l'Administration et des Finances, le logisticien temporaire sera chargé de tous les aspects liés à la logistique de la Représentation (voir détails dans les TDRs auprès du Secrétariat de la FAO).

Profil :

- Bac ou diplôme similaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Excel avec un intérêt développé à travailler dans des bases de données électroniques ;
- Excellente aptitude en communication orale et écrite en français ;
- La connaissance de l'anglais est un atout ;
- Bonne capacité d'adaptation, avec une organisation solide et des compétences de coordination ;
- Capacité à gérer plusieurs échéances et processus à la fois ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Respect et adaptation en matière de culture genre, religion, race, nationalité et âge ;
- Sens de l'organisation.

Grade : SB-1/SC-1

Durée: 2 mois avec possibilité de renouvellement.

Lieu d'affectation: Brazzaville

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

-Veillez joindre à votre lettre de candidature une notice personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Commis Chargé des Ressources d'information" et l'adresser à

Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle - BP 972 - Brazzaville, Congo

-Votre lettre de candidature / motivation doit être saisie à l'ordinateur (si possible), signée et datée.

-Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

-Ce poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Les candidatures des femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville le 28 Juin 2016

Suze PERCY FILIPPINI

Représentante

FESTIVAL DES MUSIQUES DU PASSÉ

Brazzaville abritera la première édition du 05 au 07 août

Prélude au lancement officiel de la 1^{ère} édition du Festival des musiques du passé (Femupas), du 05 au 07 août 2016, les instances dirigeantes ont été présentées au public brazzavillois, le 25 juin.

Il s'agit, entre autres, d'un comité d'honneur présidé par le général Paul Victor Moigny, un commissariat au compte ainsi qu'un staff dirigeant conduit par Serges Maurice Moussama.

L'initiative consistant à créer le Femupas est partie du fait qu'une catégorie de musique ne soit pas commémorée lors des festivals des musiques que sont : le Festival panafricain de musique (Fespam) et Festival populaire et international des musiques traditionnelles (Feux de Brazza).

L'objectif de ce festival consiste d'un côté à lutter contre l'oubli collectif et de l'autre à revaloriser ainsi qu'à immortaliser ces vieilles musiques qui selon les organisateurs luttent contre les maladies psychologiques notamment : le stress, le découragement et l'anxiété.

Soulignant qu'il se pose un problème de financement pour la célébration de la première édition



de ce festival. Ainsi donc, le président du staff dirigeant, Serges Maurice Moussama, a déclaré : « Nous lançons un appel de solidarité et multiforme à tous les patriotes, les entreprises de la place, les fondations, le gouvernement, les partenaires latéraux et multilatéraux de nous

secourir car nous ne pouvons rien faire sans votre concours ». En réalité, ces genres et styles musicaux dits « du passé », notamment ceux des années 1960-1980 sont plus ou moins tombés dans les oubliettes. Il s'agit de la tango, polka piké, la salsa, la rumba, le zouk.... Les festivaliers

proviendront de la RD Congo, du Congo, du Gabon, du Cameroun et de la France.

Outre les prestations musicales, ce festival des musiques du passé accordera aussi une place de choix à un défilé de mode mixte, un symposium, une exposition et une excursion dans les villes touristiques.

Les invités à cette cérémonie n'ont pas pu se retenir pour esquisser

quelques pas de danse dès l'audition des chansons comme : « honoré na mossaka » entonnée par Jean Serges Essou Makoubila, « Massoua enani » de Michel Boyibanda, « Congo ya mutu mossi vé » de Zoro, « indépendance tcha-tcha » de Kabasélé Tsamala dit grand Kalé, « Africa liberté » de Franklin Boukaka, « Adios tété » de Tabu Ley, « Congo na biso » de Pamelou Mounka « Accident ya peuple » de Kosmos Moutouari, etc.

Le Congo est un pays de musique, dont Brazzaville sa capitale est la ville créative des musiques de l'Unesco. Au regard de cette initiative, le président d'honneur de ce festival, le général Paul Victor Moigny, a commenté : « Nous avons du talent culturel à revendre, tout comme de beaux événements culturels. Il faut les revaloriser. Très souvent nous oublions de revaloriser ce que nous produisons. Donnons-nous la main dans la main. Que ce festival rayonne en Afrique ».

Fortuné Ibara

SPECTACLE



Show tous les vendredis à partir de 18h00 avec Djason philosophe the winner, O vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka, au Bar dancing «IMPACT (ex Le Talassien), n°53, rue Tchitondi avenue Marien Nguouabi en diagonale de l'église Kimbanguiste de Talangai.

NÉCROLOGIE



Bernard Koutala, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Anne-Marie Nzitoukoulou, le jeudi 23 juin 2016 survenu à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°43, rue Voula à Météo-Makélékélé. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

ANNONCE TOTAL E&P Congo

Concours d'entrée 2016 aux « classes Renforcées » du Lycée Victor

Pour la 7^{ème} année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique, etc.).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 8 au 9 août à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 1^{er} juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (Villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité (2)
- 1 Certificat de nationalité.

Bonne chance !



DDEPSA

TOTAL E&P CONGO

CONDAMNÉ PAR CONTUMACE

Moïse Katumbi continue à bénéficier du soutien du G7

La plateforme encourage son candidat désigné pour l'élection présidentielle prévue l'année en cours, « à poursuivre, sans désespérer, le combat commun pour le respect de la Constitution de la République et l'instauration de l'Etat de droit et de la démocratie en RDC ».

Le Bureau politique du G7, réuni le 27 juin en réunion extraordinaire, a fustigé le harcèlement judiciaire dont est victime Moïse Katumbi Chapwe, son candidat désigné pour l'élection présidentielle. Pour ce regroupement politique, en effet, « la condamnation de Moïse Katumbi par le Tribunal de paix de Kamalondo, à Lubumbashi, pour des faits totalement non fondés et sans le moindre respect de la règle cardinale du contradictoire qui caractérise toute justice impartiale, est non seulement injuste, mais aussi une honte pour la RDC et une humiliation du peuple congolais au nom duquel la justice est rendue ».

Une parodie de justice

Dans un communiqué signé par le président en exercice du G7,



Moïse Katumbi

Charles Mwando Nsimba, publié le 28 juin relatif à la situation que vit Moïse Katumbi, le Bureau politique du G7 dit condamné avec la dernière énergie, cette parodie de justice et toutes les procédures judiciaires malveillantes auxquelles se livrent le président Joseph Kabila et ses partisans, en débandade, soumettent sans cesse Moïse Katumbi. Pour le G7,

l'objectif poursuivi par tous ces actes est d'empêcher son candidat de poser sa candidature à l'élection présidentielle. « Le Bureau politique réaffirme son soutien à M. Moïse Katumbi et l'encourage à poursuivre, sans désespérer, le combat commun pour le respect de la constitution de la République et l'instauration de l'Etat de droit et de la démocratie en RDC », a fait observer ce document. Le Bureau politique du G7 qui exhorte le peuple congolais à rester vigilant et à barrer la route à toutes velléités de restauration de la dictature au Congo, a, par ailleurs, lancé un appel au Conseil supérieur de la magistrature pour débarrasser l'appareil judiciaire « des éléments indignes et de veiller rigoureusement à une administration indépendante et impartiale de la justice en RDC ».

Lucien Dianzenza

MANIEMA, DANS L'EST DE LA RDC

Son rendez-vous avec l'histoire

La fièvre s'empare de la province qui va accueillir le 30 juin 2016 les festivités marquant le cinquantième anniversaire de l'accession de la RDC à l'indépendance. À l'approche de la date commémorative, le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a profité de son séjour de travail dans la capitale de cette province, Kindu, pour réaffirmer l'importance de réanimer l'économie du Maniema, ancien grenier agricole du pays. Selon lui, les autorités provinciales devront compter en priorité sur leurs financements propres pour engager la province dans la voie du développement. Mais le défi lancé est plus dur qu'on ne le pense.

Le 27 juin, devant l'Assemblée provinciale du Maniema, Augustin Matata Ponyo a plaidé en faveur de la relance de l'agriculture. « C'est le socle et pilier de tout développement pour faire du Maniema un véritable grenier agricole », a-t-il insisté.

Une vocation perdue

Matata espère des retombées concrètes de la prochaine foire agricole annuelle dont il souhaite d'ailleurs une plus forte implication de la femme et de la jeunesse. Dans sa vision, il a proposé la mise en place des cadastres agricoles en garantissant un fonds pour l'agriculture, la création des unités de production, l'instauration d'une taxation unique et l'identification des sites pour développer des actions agricoles. Le gouvernement central compte bien continuer à appuyer certaines réhabilita-

tions, notamment celles des infrastructures du Maniema. Matata a salué le bien-fondé de certaines initiatives présidentielles dont la construction de l'université de Kindu, la réhabilitation des infrastructures routières, sanitaires et aéroportuaires ainsi que la prise en charge des besoins de l'administration provinciale.

Couvrant un peu plus de 132 000 km², plusieurs études confirment la vocation agricole de la province. En fait, le Maniema a une économie dominée par le secteur primaire. En 2014, ce secteur a représenté 75 % de la production totale de la province. Selon le niveau de participation à la production locale, il y a d'abord l'agriculture (87 %) loin devant les mines (7 %), la foresterie (5 %), l'élevage (1 %) et la pêche (0,4 %).

7 % de taux d'accès au système financier

Sur le plan entrepreneurial, une étude réalisée par le FPM (Fonds pour l'inclusion financière en RDC) a permis de catégoriser les entreprises en fonction de leurs chiffres d'affaires. Elle révèle ainsi une forte proportion des micro-entreprises (70 %) et une présence plutôt insignifiante des petites entreprises (23 %), des moyennes entreprises (6 %) et des grandes entreprises (1 %). Ces entreprises interviennent majoritairement dans le commerce (59 %), les services (22 %) et la manufacture (19 %). Le principal obstacle de la province est le faible accès des micros et petites et moyennes entreprises (MPME) au système financier. L'étude aboutit même au constat que 81 %, soit la très grande majorité des MPME, n'ont

jamais essayé d'obtenir un crédit auprès d'une institution financière formelle. Seulement 37 % des MPME assez téméraires ont réussi à obtenir des crédits en 2014, soit un taux d'accès global de près de 7 %. À Kindu, trois banques sont à l'œuvre, en l'occurrence la Trust Merchant Bank, la Raw Bank et l'Eco Bank. L'on compte trois structures de micro-finance et plusieurs messageries financières. Mais les crédits bancaires restent insignifiants.

Sortir l'économie de l'ombre

En résumé, l'on observe une demande plutôt forte en services financiers et une offre relativement faible des banques locales. Il s'agit tout de même d'un marché de près d'un million de MPME. À l'occasion de la fête d'indépendance, le Maniema ne peut espérer que des solutions durables aux maux qui rongent son économie. Aussi les défis prochains devront-ils tourner autour de la poursuite des efforts de formalisation des entreprises pour dégager plus de recettes fiscales. Au-delà, l'autre priorité est de développer les services publics d'appui-conseil aux MPME. Le FPM va plus loin en recommandant une meilleure stratégie des banques pour mieux encadrer cet important segment. Les institutions de micro-finance doivent travailler inlassablement sur les nouveaux produits et services adaptés aux entreprises locales. Sans doute le débat sur l'avenir du Maniema trouvera-t-il un écho favorable lors de la commémoration de cette fête nationale.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Un nouveau directeur au Programme de gestion des situations d'urgence sanitaires à l'OMS

Dans un communiqué de presse, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) annonce la nomination du Dr Peter Salama au poste de directeur exécutif du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaires, au niveau de Sous-Directeur général.



Le Dr Peter Salama

C'est le 27 juillet 2016 que le Dr Peter Salama entrera officiellement en fonctions. De nationalité australienne, le nouveau directeur exécutif du programme de gestion des situations d'urgence sanitaires à l'OMS occupe actuellement le poste de directeur régional de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Il est coordonnateur mondial pour l'intervention d'urgence dans les situations de crise en Syrie, en Iraq et au Yémen. Il a été auparavant représentant de l'Unicef en Éthiopie et au Zimbabwe et coordonnateur mondial de l'Unicef pour l'intervention d'urgence contre Ebola et chef de la section santé.

Le Dr Peter Salama a eu aussi à travailler aux Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique, à Concern Worldwide et dans le cadre de missions pour MSF, cela avant de rejoindre l'Unicef en 2002. Médecin épidémiologiste, il va apporter sa vaste expérience dans la gestion des crises humanitaires et des flambées épidémiques après avoir travaillé pendant plus de 20 ans pour la santé publique. Il a produit de nombreuses publications dans les domaines de la survie de la mère et de l'enfant, des réfugiés et des migrations forcées, ainsi que des situations d'urgence complexes. Notons que le nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire est conçu pour fournir une aide rapide, prévisible et complète aux pays et aux communautés afin de se préparer aux situations d'urgence, de les affronter ou de s'en relever, quelle qu'en soit la cause et quel que soit le danger pour la santé humaine : flambées épidémiques, catastrophes naturelles, provoquées par l'être humain ou des conflits. L'élaboration du nouveau Programme est le résultat d'un effort de réforme, fondé sur les recommandations provenant de divers rapports indépendants et rapports d'experts externes et impliquant tous les niveaux de l'Organisation : les bureaux dans les pays, les bureaux régionaux et le Siège. Le nouveau Programme unifie les normes et les processus de l'OMS pour renforcer l'action de l'Organisation face aux situations d'urgence sanitaire dans le cycle complet de gestion comportant la prévention, la préparation, la riposte et le début du relèvement.

Aline Nzuzi

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF

Un tableau sombre attend les enfants les plus pauvres

L'Unicef vient de publier son rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde. Ce rapport présente un tableau sombre de ce qui attend les enfants les plus pauvres du monde si les gouvernements, les bailleurs de fonds, les entreprises et les organisations internationales n'accroissent pas leurs efforts pour répondre à leurs besoins.

Les tendances actuelles de la situation des enfants ne sont pas satisfaisantes, fait savoir le rapport de l'Unicef qui indique que soixante-neuf millions d'enfants de moins de cinq ans mourront principalement de causes évitables, cent soixante-sept millions d'enfants vivront dans la pauvreté et sept cent cinquante millions de femmes seront mariées pendant leur enfance d'ici 2030, date limite pour les ODD, et ce à moins que le monde entier ne se préoccupe davantage du sort des enfants les plus défavorisés.

Pour améliorer la situation des enfants dans le monde, l'Unicef pense qu'il y a un choix à faire : « *refuser à des centaines de millions d'enfants l'égalité des chances menaces plus que leur avenir ;*

alimenter les cycles intergénérationnels de désavantage met en danger l'avenir de leurs sociétés. Nous avons un choix à faire, celui d'investir dans ces enfants dès à présent ou laisser notre planète devenir plus inégalitaire et plus divisée », souligne le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake.

Des progrès mais...

Le rapport note des progrès importants en ce qui concerne la survie des enfants, l'éducation et la lutte contre la pauvreté. Au niveau mondial, les taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans ont été réduits de plus de moitié depuis 1990. Les garçons et les filles fréquentent l'école primaire en nombre égal dans 129 pays et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a été réduit de moitié comparé aux années 90.

En RDC, a fait savoir le chef de la communication de l'Unicef au cours d'un briefing avec les médias, la situation sur les enfants dans le monde note aussi une réduction significative de la mortalité des enfants de moins de cinq ans qui est passée de cent quarante-huit décès pour mille naissances vivantes en 2007 à cent quatre en 2013.



La vaccination, l'une des stratégies de lutte contre la mortalité infantile

Pour Yves Willemot, ce document met néanmoins en évidence que la RDC avec le Nigeria, l'Éthiopie, l'Inde et le Pakistan enregistre la moitié de tous les décès au monde d'enfants de moins de cinq ans. Et de souligner, le taux de mortalité des enfants en RDC varie entre les provinces, cent trente-neuf pour mille naissances vivantes au Sud-Kivu contre quatre-vingt-trois à Kinshasa.

A l'entendre, les causes de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont, entre autres: le paludisme, la diarrhée, la rougeole, et néonatales, ainsi que la malnutrition chronique des enfants. Yves Wille-

mot a ajouté, par ailleurs, que les enfants de 12 à 23 mois ont été tous vaccinés avant de relever que 55,4% d'enfants de moins de 5 ans en RDC dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à long terme. Yves Willemot fait remarquer qu'il y a des avancées considérables. Il estime que le pays doit continuer sur cette voie. Pour ce qui est de l'éducation, le rapport évoque que le chef de la communication à l'Unicef, mentionne qu'en RDC des millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école. Par contre, le taux de scolarité a augmenté de manière constante d'un enfant sur deux

en 2001 à plus de quatre enfants sur dix aujourd'hui, avec une quasi-parité entre les filles et les garçons. Toutefois, regrette le chef de la communication à l'Unicef, la qualité de l'éducation est encore faible. « *Il faut investir dans la formation des enseignants et des programmes de l'enseignement* ». Sur ce, Yves Willemot de dire : « *il y a un programme pilote avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et l'initiation à la nouvelle citoyenneté avec d'autres partenaires pour un enseignement préscolaire* ». Pour terminer, le rapport sur la situation des enfants dans le monde est convaincu que l'enjeu auquel fait face la RDC à l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne est de s'assurer que les interventions à haut impact prouvé sur le bien-être des enfants soient généralisées et rendues accessibles à tous les enfants. Pour cela, il faut que les investisseurs dans les secteurs sociaux de base dont bénéficient les enfants augmentent et qu'une attention particulière soit accordée aux enfants les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre.

Aline Nzuzi

OPPOSITION

Zahidi Arthur Ngoma à la tête d'un nouveau cartel politique

Les Forces politiques de l'opposition congolaise favorables au Dialogue entre Congolais, nouveau cartel politique, demandent à la communauté internationale d'accompagner les Congolais dans leurs efforts de dialogue qui répondent aux objectifs de paix et de sécurité internationale.

Après un mutisme longtemps observé sur la scène politique, l'ancien Vice-président de la République de la transition 1+4 issu du Dialogue intercongolais de Sun city, est monté au créneau pour lancer une nouvelle plate-forme appelée « Forces politiques de l'opposition congolaise favorables au Dialogue entre Congolais ». La cérémonie consacrant la sortie officielle de ce nouveau regroupement politique a eu lieu le 28 juin au Centre catholique Bondeko à Kinshasa devant une foule grandiose composée des militants des partis politiques affiliés. La lecture du cahier de charges de la plate-forme en rapport avec les enjeux politiques de l'heure a constitué l'un des temps forts de cette cérémonie présidée par Arthur Zahidi Ngoma placé à la tête dudit cartel.

Ce cahier de charges contenu dans l'acte d'adhésion au dialogue convoqué par le chef de l'Etat et à ses vertus est circonscrit autour des exigences ci-après : - La révision et la dépollution du fichier électoral en vue de sa mise à jour, avec à l'affiche l'enrôlement de nouveaux majeurs et la production de nouvelles cartes d'électeur ; la restructuration de la Commission électorale nationale indépendante ; le financement et la sécurisation des élections ; la prise en compte de toutes les difficultés techniques objectives liées à l'organisation desdites élections afin d'établir un calendrier électoral consensuel global à effet exécutoire.

Au-delà des exigences ainsi formulées, un appel pressant a été lancé au peuple congolais en vue d'un soutien total à cette démarche présentée comme « *le salut de la République au sens le plus profond* ». Tout en exhortant à son organisation dans le plus bref délai, cette frange de l'opposition prie la communauté internationale d'accompagner les Congolais dans leurs efforts de dialogue qui répondent aux



Arthur Zahidi Ngoma

objectifs de paix et de sécurité internationale. Intervenant pour sa part dans son mot de circonstance, Arthur Zahidi Ngoma a conclu à la nécessité et à l'urgence de la tenue du dialogue entre fils et filles de la RDC. Le dialogue, a-t-il déclaré, « *permettra d'analyser tous les problèmes liés à l'organisation technique et matérielle des élections, en vue de trouver un consensus pour l'organisation des élections pacificatrices à même de rassurer tout le monde* ».

Livrant la quintessence du contenu du dialogue au regard de sa propre perception, le président National de Forces du Futur, président du Camp de la Patrie et porte-parole du Cartel de l'Opposition signataire et non signataire de l'Accord global et inclusif de Sun City tient aux élections « *pacificatrices de nos antagonismes, réellement démocratiques et crédibles* ». Ou mieux, des élections « *qui tiennent dûment compte des contraintes organisationnelles et qui soient exécutées dans des délais consensuels, respectueux de la Constitution* ».

Alain Diasso

FOOTBALL

Florent Ibenge : « Je n'ai vraiment pas envie de continuer avec V.Club »

Il estime être arrivé au bout face au comportement récurrent des supporters qui n'arrêtent de remettre en cause ses choix techniques.

Florent Ibenge, l'entraîneur mythique de V.Club mais aussi sélectionneur national, n'arrête d'exprimer, ces derniers temps, son dépit par rapport à ce qui se passe au sein de son club depuis sa disqualification inattendue de la Coupe d'Afrique des Clubs champions pour alignement d'un joueur litigieux. Visiblement, les Dauphins noirs ont du mal à se remettre de leur infortune comme l'attestent leurs dernières contre-performances dans le cadre du play-off (phase retour) de la Ligue nationale de football (Linafoot).

L'équipe n'a jamais plus gagné un seul match, si ce n'est des matchs nuls à l'instar de celui concédé le mardi 28 juin au stade des martyrs de la Pentecôte face à Shark Club (un but partout). Quoiqu'assuré de reprendre le chemin de l'Afrique l'année prochaine pour avoir terminé deuxième de cette compétition derrière le TP Mazembe, le jeu développé par les poulains de Florent Ibenge est loin de plaire aux Moscovites. Un jeu totalement débridé sur fond des déchets techniques caractérisés par un manque criant de concentration des joueurs sur l'aire de jeu. Tout ceci est curieusement mis sur le crédit de Florent Ibenge qui n'est plus

à l'abri des critiques acerbes des supporters. A l'issue du match contre Shark, le coach a cru bon d'aller s'incliner, avec ses joueurs, devant des supporters amassés dans les gradins, question de les remercier de leur appui durant cette compétition nonobstant la crise qui secoue actuellement le club. En lieu et place des applaudissements, il a eu droit au jet des projectiles lancés contre sa personne et certains athlètes. « *Là, aujourd'hui, après ce match, on a fait un nul, on n'a pas perdu, on va pour le remercié, on va pour l'applaudir puis que c'est la fin de la saison et qu'elle est terminée et en retour, on reçoit de projectiles. On ne peut pas faire du bien aux gens contre leur volonté. Je ne sais pas ce qu'ils veulent, je ne sais pas* », s'est-il exprimé à la presse.

Il estime être arrivé au bout face à ce comportement récurrent des supporters. Et puisqu'ils ne sont pas contents du travail abattu au sein du club, le « *Coach androïde* » n'exclut plus l'éventualité d'aller lorgner ailleurs en arrêtant carrément sa prestation dans V.Club. « *Ce n'est pas une menace. je suis en train de la murir. A l'instant, je n'ai vraiment pas envie de continuer* », a-t-il ajouté. Il se dit fatigué avec le football rd-congolais où, souvent, les mérites des gens sont sacrifiés sur un simple coup de tête. Et de lâcher comme par dégoût ! « *Trop, c'est trop !* ».

A.D.



CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | © CRÉDIT PHOTO : CHRISTOPHER SALGADINHO

#TALENTDUCONGO243

CÉLÉBRONS TOUS LES TALENTS

À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DE LA RDC, ECAir EST FIÈRE DE VOUS PRÉSENTER CES TALENTS QUI FONT LA FIERTÉ DE LEUR PAYS : CHRISTELLE, ANIMATRICE TV ET RADIO | DYCOSH, COMÉDIEN | MACLOR, JOURNALISTE ET CHRONIQUEUR | PERCY, CHAMPION DU MONDE DE JUJITSU | SABRINA, CO-FONDATRICE DE LA MARQUE ELIKYA BEAUTY | SERGE, DESSINATEUR DE BD.

WWW.FLYECAIR.COM

 **ECAir**
Bienvenue chez vous

SANTÉ

L'hôpital Adolphe Cisé a abrité une journée pédiatrique

La Société congolaise de pédiatrie (Socoped) que dirige le Pr Georges Moyen, a organisé une journée pédiatrique le 24 juin dans la salle de conférence de l'Hôpital général Adolphe Sisé. Les travaux se sont déroulés en présence de Sidonie Plaza, directrice générale de cet établissement sanitaire de référence.

La Socoped est une organisation qui se réunit de temps en temps pour faire le point des activités hospitalières, débattre de certaines questions (sur la cohérence des traitements administrés par exemple) et aider le gouvernement de la République

dans la quête de solutions en matière de santé. Ainsi, le professeur Georges Moyen a d'entrée de jeu indiqué que « Nous sommes réunis pour une cause juste et très porteuse parce qu'il s'agit de la vie de la société et il n'y a pas de société qui vit sans ses enfants. De ces recherches universitaires en santé vont déboucher les applications médicales. Soyez pertinents ».

Et, soulignant l'importance de cette activité, Sidonie Plaza a indiqué que la pédiatrie, en tant que branche de la médecine qui s'occupe des enfants, mérite qu'on se penche sur ces problèmes ainsi que sur les pathologies les plus récurrentes de cette couche de la popula-

tion du fait de sa fragilité. « Au regard des différents thèmes qui ont été retenus et les imminents participants que vous êtes ne manquerez pas d'apporter quelques approches de solutions quant aux problématiques de santé publique qui touchent cette couche de la population. Toutes les fois que les professionnels de la médecine s'accordent sur les problèmes de la prise en charge des malades cela est vu comme une avancée pour la société à laquelle ils appartiennent ».

Rencontre d'échange et de concertation entre scientifiques, la journée pédiatrique a réuni les pédiatres de Pointe-Noire et de Brazzaville, les médecins

exerçant dans les Centres de santé intégrés (SCI) ainsi que les étudiants en spécialité de pédiatrie à l'Université Marien Ngouabi. Quatre conférences et cinq sessions ont constitué les travaux de cette rencontre axée sur des thèmes classiques. Ceux-ci ont porté, entre autres, sur le paludisme qui reste la première cause de mortalité au Congo, le cancer qui fait de plus en plus de victimes, la drépanocytose, maladie sanguine très fréquente au Congo et selon le Pr Georges Moyen 22% des congolais sont porteurs de sa tare et à peu près 2,5 à 3% font la maladie.

Parmi les thèmes abordés figure aussi celui sur l'asthme qui

prend de plus en plus d'ampleur à cause de l'industrialisation des pays. « Avec l'industrialisation des pays il y a des facteurs allergiques qui interviennent. Il y a donc une flambée de l'asthme. Il faudra voir sur quel levier agir pour faire régresser sa fréquence », a souligné le Pr Moyen.

La directrice de l'hôpital général Adolphe Sisé s'est dite satisfaite du choix de son établissement pour abriter cette journée pédiatrique. « Notre hôpital ne ménagera aucun effort pour vous accompagner chaque fois que c'est possible », a dit Sidonie Plaza.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ALIMENTATION ET SANTE

L'emploi des colorants est-il toujours justifié et sans danger ?

Les colorants sont une famille d'additifs alimentaires, donc des substances non consommées comme aliment en soi, possédant ou non une valeur nutritive, et dont l'adjonction intentionnelle aux denrées alimentaires est faite dans un but technologique. Ce sont, plus simplement, des substances qui ajoutent ou redonnent de la couleur à des denrées alimentaires.

Comment sont classifiés les colorants et quelle est leur stabilité ? Les colorants peuvent être classés suivant leur propriété principale qui est leur couleur, ou suivant leur nature chimique. Parmi les colorants naturels dont l'origine est presque exclusivement végétale, en dehors de la cochenille, on trouve par exemple la curcumine, les chlorophylles, les caroténoïdes, le rouge de betterave ou encore le caramel.

Parmi les colorants de synthèse on peut citer, entre autres, la tartrazine, le jaune de quinoléine, l'amarante, le jaune orangé S, le bleu patenté V ou encore l'érythrosine.

Il convient de préciser que les colorants ont la numérotation (européenne) allant de E100 à E199. Aujourd'hui, grâce à l'apport de la chimie, les industries alimentaires disposent d'une large gamme de nouveaux colorants.

La stabilité des colorants dépend, entre autres, de la lumière, de la chaleur, des oxydations enzymatiques, du pH (acidité ou alcalinité) et des ions métalliques.

Quelles sont les motivations de l'usage des colorants ?

Comme l'indique leur nom, les colorants ont pour rôle de rendre les aliments que nous consommons attrayants car le consommateur aime des aliments ou des boissons de belles couleurs. Par ailleurs, les fabricants des produits veulent donner à leurs produits un grand attrait afin de mieux les vendre. Déjà, depuis très longtemps les femmes s'arrangeaient pour colorer les sauces et chauffaient le sucre pour obtenir du caramel pour leurs pâtisseries. Aujourd'hui, le caramel est considéré carrément comme un colorant dans les industries alimentaires. Les cuisiniers ou les boulangers utilisaient un jaune d'œuf pour badigeonner la croûte de certains produits de panification afin de leur donner une belle couleur dorée.

Tout le monde a compris que le premier sens qui est sollicité au moment du choix d'un aliment est la vue. En effet l'œil est attiré par une bonne présentation où la couleur joue un rôle important. D'ailleurs dans l'esprit de chaque consommateur la couleur est associée à un aliment ; c'est ainsi que le rouge évoque la fraise ou la grenadine, le marron le chocolat, le jaune le citron etc...

Quels sont les dangers que peuvent présenter les colorants ? Si certains additifs, surtout ceux qui contribuent à la conservation de l'aliment en bon état avec des bonnes qualités hygiéniques, peuvent être considérés comme utiles, en revanche les colorants ne donnent que des avantages mineurs. En effet, certains colorants détenant une toxicité avérée, peuvent mettre en danger la santé du consommateur. Il ne serait donc pas indispensable que des produits alimentaires comme les sirops ou les boissons, les bonbons et certaines pâtisseries aient des couleurs très vives, obtenues par l'emploi des colorants.

Par Ange KOUNKOU, président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

Les femmes sensibilisées au dépistage néonatal de la drépanocytose

Une opération de sensibilisation à la drépanocytose a été organisée le 28 juin au CSI Mouissou Madeleine de Mpaka dans le 3^e arrondissement TiéTié à Pointe-Noire par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). Ce, dans le but de minimiser les complications de cette maladie héréditaire.

Cette activité a été organisée au cours de la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, la première maladie génétique au monde. Cette maladie est causée par la présence dans les globules du sang d'une forme anormale de l'hémoglobine, qui permet d'assurer le transport de l'oxygène dans l'organisme (l'hémoglobine S étant anormale, et l'hémoglobine A étant normale).

Après la séance de questions-réponses animée par le Dr Jean-Bertin Tsiba, chef du service pédiatrie à l'hôpital général de Loandjili et coordonnateur technique du projet drépanocytose à l'IECD sur la maladie, suivie de la distribution des cadeaux, la sensibilisation a été faite par Madame Clémence Kouka, infirmière technique du projet. Celle-ci a entretenu les femmes et les mères sur cette maladie : notamment sur son mode de transmission, ses symptômes, l'importance de connaître son statut et sur les préoccupations telles que : comment savoir qu'on est drépanocytaire (SS) ou porteur sain (AS); comment vivre avec la maladie ?

« À la faveur de cette activité, nous avons fait passer le message que le dépistage néonatal se fait et que les mères consentantes peuvent en bénéficier gratuitement. Cela garantit le suivi de leurs bébés dépistés précocement afin de minimiser les complications de la drépanocytose » a dit Dr Jean-Bertin Tsiba et d'ajouter « Cette maladie ne se manifeste pas généralement dès la naissance. L'enfant jusqu'à six mois



Le bébé dépisté./crédit photo «Adiac»

semble bien se porter mais la maladie existe déjà. Donc, pour éviter à ces enfants d'éventuelles complications dues à la maladie, un dépistage précoce s'avère donc nécessaire pour maintenir à ces enfants une existence sans danger ».

Justifiant la tenue de l'activité, Nabilah Ibrahim, chargée du projet de dépistage néonatal de la drépanocytose mis en œuvre par l'IECD a dit « La nécessité de sensibiliser les gens se justifie par le fait que la drépanocytose est une maladie qui est très mal connue. De manière générale, la population manque d'information sur la drépanocytose. Il ya beaucoup d'idées reçues autour de cette maladie qui n'est pas une malédiction, ni une fatalité ou un mauvais sort. Les enfants peuvent être rejetés parcequ'ils sont accusés de sorcellerie, et les mamans de porter le « mauvais sang ». Il existe une réelle stigmatisation des drépanocytaires au sein de la société. Il est donc important de sensibiliser les gens sur cet aspect sur le fait de se faire dépister et de connaître son statut ».

L'IECD a lancé les activités du projet de dépistage néonatal de la drépanocytose dans trois centres

de Pointe-Noire : l'Hôpital de base de TiéTié, le CSI Mouissou Madeleine et l'Œuvre médico-sociale de Caritas. « L'idée est de former le personnel soignant pour prélever une goutte de sang au talon des enfants, avec l'accord des parents. Ensuite, on fait analyser cette goutte de sang dans un laboratoire de Pointe-Noire par une technicienne de laboratoire formée. Les résultats obtenus sont remis aux parents et en cas de résultat positif (SS), une prise en charge efficace et adéquate des drépanocytaires est également prévue. Rappelons que ce projet est gratuit et confidentiel », a renchéri Nabilah Ibrahim. Le dépistage d'un nouveau-né a mis fin à l'activité, à la grande satisfaction de sa maman, ravie de l'opération de dépistage. La drépanocytose est la première maladie génétique au monde. Près de 2% des nouveau-nés sont drépanocytaires et environ 20% de la population congolaise est susceptible de transmettre la maladie. Un dépistage précoce et une prise en charge adéquate permettent une nette diminution de la mortalité liée à la drépanocytose.

Hervé Brice Mampouya

FÉCOFOOT

La construction du siège, l'une des priorités pour 2016

Au terme de sa réunion du comité exécutif le 25 juin, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) s'est engagée à relever avant la fin de cette année deux défis majeurs : la construction de son siège et l'installation de la pelouse synthétique au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie.

Pour y faire face, la Fécofoot a revu à la hausse son budget 2016 même si le montant n'a pas été révélé. Depuis plusieurs mois, en effet, l'organe qui a géré le football congolais n'a plus de siège. La Fécofoot a quitté son ancien siège sis au n° 80 de la rue Eugene Etienne pour cause d'utilité publique. Depuis lors, elle a installé son secrétariat au stade Alphonse-Massamba-Débat en attendant le démarrage de la construction de son nouveau siège financée par la Fédération internationale de football association. Quant à la pelouse du stade de Dolisie sur laquelle se produit l'AC Léopards pendant les compétitions interclubs, elle ne favorise plus depuis plus d'une saison le développement le football de qualité. D'où la nécessité d'agir au plus vite pour rendre à ce stade sa fierté. « Le budget 2016 a été revu à la hausse en raison de la réalisation des deux projets notamment la construction du siège de la



Les membres de la Fécofoot en pleine réunion (Adiac)

Fécofoot et l'installation de la pelouse synthétique au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie. Deux projets qui devront connaître leur aboutissement avant la fin de l'année », souligne le communiqué final lu par Emmanuel Kaba, l'officier médias de la Fécofoot.

Outre ces deux projets prioritaires, la Fécofoot a un autre challenge à relever. Jean Mi-

chel Mbono, président de la Fécofoot, a révélé que Brazzaville abritera, du 23 au 31 juillet, le tournoi de football des moins de 17 ans dénommé Challenge Issa Hayatou. C'est l'une des recommandations, a-t-il expliqué, de l'assemblée générale de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), qui s'est tenue du 18 au 20 juin à Douala au Cameroun.

Ce tournoi international posera les vraies bases de la relance des activités de l'Uniffac en attendant le re-

foot a décidé de supprimer la disposition sur la validité de la procédure d'octroi des licences aux clubs qui faisait référence à une seule saison avant de leur demander de s'y engager, en vue de garantir leurs participations aux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football de 2017. Elle a aussi programmé, pour la période du 2 au 10 août, la tenue des assemblées générales des corps métiers. Les élus compléteront les membres de l'assemblée générale de la Fécofoot.

Les membres du comité exécutif ont, par ailleurs, adopté les propositions de nomination des nouveaux membres des différentes commissions juridictionnelles de la Fécofoot (la commission d'éthique, la commission de discipline et la commission de recours, l'organe de première instance et l'instance d'appel des propositions qui sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale) puis ont programmé pour le 25 août la prochaine assemblée générale. L'ordre du jour étant déjà adopté.

James Golden Eloué

EURO 2016

Pologne- Portugal, première affiche des quarts de finale

Les deux sélections n'ayant pas fait fortes impressions depuis le début de l'Euro, s'affrontent ce jeudi au stade Vélodrome à Marseille lors du premier quart de finale de la compétition.

L'enjeu, une qualification pour les demi-finales que la Pologne pourrait, pour la première fois, faire face aux Portugais habitués aux derniers carrés. La Pologne a, en effet, attendu sa troisième participation à l'Euro pour enfin passer le premier tour. Lors des deux dernières notamment en 2008 et 2012, elle a été incapable de s'imposer en phase de groupes. Moins brillants, les Polonais ont franchi un palier en France avec à la clé, une première qualification pour les huitièmes de finale qu'ils ont d'ailleurs bien négociée face à la Suisse même s'il fallait attendre la fatidique épreuve des tirs au but 5-4 pour valider leur présence en quarts.

Si l'aventure s'arrêtait à cette étape, la Pologne peut se féliciter d'avoir gagné l'un des paris à savoir dépasser le premier tour, dépassant même les

huitièmes. Mais l'appétit vient en mangeant, cette sélection veut ajouter d'autres bonus qui confirmerait sa progression. Face aux Portugais, elle pour-



Duel intéressant entre le Portugais Cristiano Ronaldo et le Polonais Lewandowski (crédit photo Francisco Leong/Loic Venance/AFP)

rait à coup sûr compter sur l'un de ses points forts : sa défense. La Pologne n'a, en effet, pris qu'un but depuis le début de l'Euro, celui encaissé contre la Suisse en quarts de finale. C'est la deuxième meilleure défense du tournoi avec l'Italie (1 encaissé) derrière l'Allemagne (0 but), alors que le Portugal a la

plus faible de tous les huit qualifiés pour les quarts avec quatre buts encaissés. Son attaque, en revanche, peine à s'affirmer. Elle est incapable de dépasser

ser la barre d'un but pendant le match. Outre le nul blanc contre l'Allemagne, la Pologne n'a marqué qu'un but à chaque match. Ce qui peut être un handicap face aux Portugais qui, s'appuieront sur leur mental et leur état d'esprit, ces deux principales forces à exploiter pour réussir le match qu'il faut.

Cristiano Ronaldo et ses coéquipiers l'ont prouvé en revenant à trois reprises au score face à la Hongrie (3-3). Qualifié en tant que meilleur troisième avec trois matches nuls, le Portugal a visiblement lancé son Euro en huitièmes de finale. Il a battu la Croatie, l'une des meilleures équipes du tournoi 1-0, après prolongation. Quaresma a marqué le but de la victoire à la 117e minute, qualifiant ainsi le Portugal pour sa septième fois en quarts de finale de son histoire.

Sur les cinq déjà disputés, le Portugal, finaliste chez lui en 2004 a échoué à deux reprises notamment : en 1996 en Angleterre 0-1 face à la République Tchèque puis en 2008 face à l'Allemagne 2-3.

En cas de qualification, les Portugais disputeront leur cinquième demi-finale après 1984, 2000, 2004 (année au cours de laquelle ils ont joué la finale) et 2012.

Le Portugal pourrait aussi s'en remettre à ses buteurs Ronaldo et Nani pour priver la Pologne d'une première demi-finale. Ces

deux joueurs ont inscrit quatre des cinq buts portugais lors de cette Euro. Dans le combat des chefs, Ronaldo domine les débats devant Lewandowski. En quatre matches disputés, le joueur du Real de Madrid a déjà marqué deux buts contre aucun pour celui du Bayern de Munich. Mais, les statistiques des cinq dernières confrontations plaident, par ailleurs, en faveur de la Pologne. En cinq matches, la Pologne a gagné deux fois. Le 11 octobre 2006 lors des éliminatoires de l'Euro, la Pologne s'imposait 2-1 devant le Portugal. Le 7 juillet 1986 pendant le mondial mexicain, les Polonais avaient battu également les Portugais 1-0. L'unique victoire portugaise face à Pologne a été également enregistrée à la phase finale de la Coupe du monde. Les Portugais écrasaient les Polonais 4-0, le 10 juin 2002. Les deux autres rencontres se sont soldées sur des scores nuls : deux buts partout en match de qualification de l'Euro, le 8 septembre 2007 puis zéro but partout, le 29 février 2012 en amical.

J.G.E.